



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2025**

(En application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Numéro	Objet	Vote
Délibération N°2024/04/01	APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 04 décembre 2024	Approuvée à L'unanimité
Délibération N°2024/04/02	TABLEAU DE EFFECTIFS PERMANENTS Approuve le tableau des effectifs permanents de la commune Inscrit les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales au budget	Approuvée à L'unanimité
Délibération N°2024/04/03	VOTE AUX ASSOCIATIONS Le Conseil Municipal a décidé de verser des subventions pour un montant total de 5850,00€ à 16 associations valdéennes et locales.	Approuvée à L'unanimité
Délibération N°2024/04/04	UN JEUNE – UN ARBRE Le programme national « Un jeune – un arbre » porté par l'ONF permet de sensibiliser le jeune public à la multifonctionnalité économique, écologique et sociale de la Forêt. Une session a été proposée aux CM1/CM2 de l'école la Source le 14 mars 2025 et sera renouvelée.	Approuvée à L'unanimité
Délibération N°2024/04/05	SOUSCRIPTION D'UN MARCHÉ AVEC LE SDESM POUR DES ÉTUDES ÉNERGÉTIQUES Souscription d'une convention à hauteur de 500€ pour bénéficier du marché afin de réaliser des études énergétiques des bâtiments communaux.	Approuvée à L'unanimité

Délibération N°2024/04/06	<u>ACCOMPAGNEMENT A LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL DU CDG 77</u> Afin d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection de données à caractère personnel, la commune rejoint le contrat mutualisé signé par le CDG77 avec la société ADICO comme déléguée à la protection des données.	<u>Approuvée</u> à <u>L'unanimité</u>
Délibération N°2024/04/07	<u>DEMANDE DE SUBVENTION FER 2025</u> Demande de subvention auprès du Département pour la poursuite des travaux d'isolation thermique, de réduction des dépenses d'énergie et de rénovation de l'école « La Source ». -VU l'estimation des travaux d'un montant de 40 566,49€ HT pour la réalisation. -SOLLICITE, une subvention au taux de 20% auprès du Département en complément des subventions DETR demandés en janvier 2025.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
Délibération N°2024/04/08	<u>DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION ÎLE DE FRANCE POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE RUE SAINT LOUP</u> Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour répondre aux besoins de l'électromobilité en installant une borne de recharge rue Saint Loup. -VU l'estimation de la borne de recharge de 8914,94€ HT pour son déploiement. -SOLLICITE, une subvention auprès de la Région Ile-de-France.	<u>Approuvée</u> à <u>la majorité</u>
Délibération N°2024/04/09	<u>MODIFICATION DES STATUTS DE LA CAPF</u> Adopte la modification de statut de la CAPF	<u>Approuvée</u> à <u>L'unanimité</u>
Délibération N°2024/04/10	<u>CRÉANCES ÉTEINTES ET NON-VALEUR</u> Statut sur l'admission en non-valeur pour un montant de 934,75€, créances éteintes pour un montant de 3521,00€ et l'admission en reprise de provision de 2221,81€.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>

<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/11</u>	<u>VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES</u> Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis 2019 restant à : <ul style="list-style-type: none"> - 35,38% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties - 54,04% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties - 10,19% pour la taxe d'habitation 	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/12</u>	<u>COMPTE DE GESTION 2024</u> Adopte le compte de gestion du Service de Gestion Comptable de Fontainebleau.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/13</u>	<u>COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024</u> Constata la concordance entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif. Affecte sur le Budget 2025 l'excédent de fonctionnement 2024, s'élevant à 369 324,00€, à la section Recette de fonctionnement au chapitre 002 (Excédent de fonctionnement), 0,00€ en excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/14</u>	<u>BUDGET 2025</u> Accepte le budget 2025 s'équilibrant en recettes et dépenses comme suit : Section Fonctionnement : 1 188 203,00€ Section Investissement : 590 064,00€	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/15</u>	<u>MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITÉ DE CRÉDIT EN SECTION FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT</u> Autorise les mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/16</u>	<u>ACQUISITION DES PARCELLES ZH68, F352 et F353</u> Autorise l'acquisition des Parcelles ZH68, terrain situé au croisement du chemin de l'exploitation d'exploitation « dit du Columier » et du chemin d'exploitation « dit des Jardins », 77123 Le Vaudoué et des	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>

	parcelles F352 et 353 contiguës sur le chemin de la chaussée, 77123 Le Vaudoué, d'une superficie de 2 300m ² pour la valeur totale de 2 100€.	
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/17</u>	<u>ACQUISITION DE LA PARCELLE C0055</u> Autorise l'acquisition de la parcelle C0055, terrain située sur le chemin de la Fontaine de Fourche au Vaudoué, d'une superficie de 150 m ² pour la valeur totale de 1 € non versé.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/18</u>	<u>NOMINATION D'UN PASSAGE COMMUNAL « CHEMIN DE LUCIE »</u> Décide de dénommer « CHEMIN DE LUCIE » l'emprise foncière formée par les parcelles C 0055 et ZI 12.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>
<u>Délibération</u> <u>N°2024/04/19</u>	<u>PRISE DE DÉCISION POUR PARTIE DE LA PARCELLE ZH0358</u> Émet un avis très favorable de principe d'acquisition dans l'attente de la division parcellaire et de sa numérotation dans le cadre d'un projet de lutte contre les inondations de la rue de l'Ermitage.	<u>Approuvée à</u> <u>L'unanimité</u>

Date d'affichage : 11 avril 2025
Date de diffusion sur le site internet de la commune :

Michel CALMY,
Maire du Vaudoué

